

L'hon. M. Stanfield: A-t-on mis en place un mécanisme pour l'évaluation et l'étude concertées des risques, c'est-à-dire par des représentants des deux pays?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, dans un certain sens, c'est ce qui se passait hier et qui, je l'espère, se poursuivra aujourd'hui. Nos fonctionnaires sont munis de pleins pouvoirs par le gouvernement canadien pour toutes ces négociations, et font connaître au gouvernement américain l'inquiétude que nous causent les risques écologiques. Jusqu'ici, nous n'avons pas été satisfaits des réponses qui nous ont été faites et je crois bien que nous avons signalé au gouvernement américain certaines faiblesses de leur étude de ce projet.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON—LES ÉTUDES ÉCOLOGIQUES CANADIENNES PRÉSENTÉES AUX AUTORITÉS AMÉRICAINES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Il y a quelques jours, j'ai demandé au ministre des Transports si son ministère avait effectué des études écologiques sur les risques de pollution des eaux côtières de la Colombie-Britannique et il a indiqué que ces études étaient en cours. Je voudrais maintenant demander au premier ministre si leurs résultats ainsi que ceux de tous autres travaux effectués en ce sens par le ministère des Pêches et des Forêts ou le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources figuraient dans la déclaration faite hier par les hauts fonctionnaires canadiens lors de la conférence qui s'est tenue avec les représentants du gouvernement des États-Unis?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, si le député, qui n'a peut-être pas écouté très attentivement la déclaration que j'ai faite, la relit dans le hansard, il verra que c'est précisément sur ces points que nos hauts fonctionnaires ont attiré l'attention des autorités américaines.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LES NÉGOCIATIONS AVEC LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS OU D'AUTRES AUTORITÉS

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dans une récente déclaration, M. George Lincoln, président de la commission présidentielle sur la politique pétrolière américaine, a signalé que le gouvernement canadien s'était montré peu enthousiaste au sujet d'un tracé de remplacement et il a ajouté que le gouvernement des États-Unis accueillerait favorablement une prise de contact directe du gouvernement canadien au sujet de la question du transport du pétrole d'Alaska. A la suite de cette déclaration, le gouvernement a-t-il l'intention d'ouvrir des discussions et le ministre envisage-t-il de rencontrer personnellement M. William Rogers ou le premier ministre a-t-il l'intention de négocier directement avec le président des États-Unis la question du transport du pétrole d'Alaska?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu de demande en vue de construire une pipe-line le long de la vallée du Mackenzie. Je suis certain que l'honorable représentant serait le premier à exprimer l'espoir que le gouvernement cana-

dien protège l'environnement dans le Nord comme sur la côte du Pacifique avant de projeter la construction d'un oléoduc. Il voudrait sans aucun doute que ce soit notre position et je pense que pas plus que le gouvernement il ne dirait: Un pipe-line à tout prix le long de la vallée du Mackenzie.

M. l'Orateur: A l'ordre. Des députés ont des questions supplémentaires, notamment le député de Calgary-Nord et le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles. Pour être juste envers tous, je dois donner la parole au député de Témiscamingue. Les autres auront la parole dans un instant.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le premier ministre suppléant cherche à orienter mes observations sur une fausse route. Je n'ai jamais dit qu'il fallait choisir entre le pipe-line transalaskien et...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale au député que ce n'est pas là un rappel au Règlement. Peut-être aura-t-il, dans un moment, l'occasion de clarifier la chose par une question supplémentaire, mais pour l'instant je dois permettre au député de Témiscamingue de poser lui aussi une question.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROJET DE LOI SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME—DÉLAI POSSIBLE DE LA TROISIÈME LECTURE

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Je me demande s'il est réveillé, ou s'il dort. Monsieur l'Orateur, je m'excuse auprès du ministre. Il semblait tellement bien reposer.

Ma question est la suivante: L'honorable ministre a-t-il l'intention de retarder l'étude de la motion portant troisième lecture du bill C-176 d'ici à ce que nous connaissions la décision de la Cour suprême du Canada sur cette question?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur. On trouve dans le bill C-176 des dispositions législatives dont la Cour suprême n'est pas actuellement saisie.

M. Baldwin: De mauvaises dispositions législatives.

* * *

LE PÉTROLE

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LA QUESTION D'UN AUTRE TRACÉ ET LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit sur la conférence canado-américaine de Washington, puis-je lui